

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 18 juin 2020

Empire mène à terme son projet Sunrise et accroît sa part de marché et son bénéfice

Sommaire du quatrième trimestre

- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 18,0 %
- Le résultat par action s'est établi à 0,66 \$, contre 0,45 \$ pour l'exercice précédent
- Le résultat par action ajusté s'est chiffré à 0,67 \$, comparativement à 0,46 \$ pour l'exercice précédent
- Le projet Sunrise a dépassé son objectif pour l'exercice 2020 et la cible triennale initiale de 500 M\$
- Les livraisons dans le cadre du service *Voilà by Sobeys* débiteront en juin
- Le dividende annuel par action a augmenté de 8,3 % pour passer à 0,52 \$

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice complet clos le 2 mai 2020. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté de 181,2 M\$ (0,67 \$ par action après dilution), en comparaison de 126,5 M\$ (0,46 \$ par action après dilution) un an plus tôt, en hausse de 43,2 %.

« L'un des trimestres dont nous sommes le plus fiers en 113 ans d'histoire d'Empire vient de se terminer », a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. « Les 127 000 membres de notre équipe partout au pays ont en effet travaillé d'arrache-pied pour préserver la santé et la sécurité de nos clients et pour maintenir les étagères remplies en ces temps inédits de pandémie de coronavirus. Grâce aux efforts colossaux de tout un chacun, la Société a gagné d'importantes parts de marché. Notre équipe a également été en mesure de dépasser les cibles du projet Sunrise, notre programme de transformation triennal qui s'est révélé être l'un des plus marquants de l'histoire du secteur canadien de la vente au détail. »

La Société a mené à terme son programme de transformation triennal, appelé « projet Sunrise », dépassant les attentes initiales de la direction de 500 M\$ d'avantages nets. Au cours de l'exercice 2020, la Société a réalisé des avantages de plus de 250 M\$, pour un total de plus de 550 M\$, ce qui représente une hausse de plus de 50 M\$ par rapport aux projections initiales pour le programme de trois ans. Ces avantages dégagés au cours de l'exercice 2020 ont découlé de la fin du programme de restructuration des catégories de produits, de la poursuite des réductions de coûts et des améliorations au chapitre de l'exploitation.

Déclaration d'un dividende

La Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 31 juillet 2020 aux actionnaires inscrits le 15 juillet 2020, soit une hausse du taux de dividende annualisé de 8,3 %. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes.

Annnonce d'une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de l'exercice 2020, aux termes d'une offre publique visant le rachat d'un maximum de 3,5 millions d'actions de catégorie A déposée au premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a racheté aux fins d'annulation 2 997 583 actions de catégorie A par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et des autres systèmes de négociation admissibles, au prix moyen pondéré de 33,36 \$ pour une contrepartie totale de 100,0 M\$.

La Société a renouvelé son offre publique en déposant, auprès de la Bourse de Toronto, un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 5 millions d'actions de catégorie A, ce qui représente environ 3,0 % des 170 971 038 actions de catégorie A en circulation, sous réserve de l'obtention de certaines approbations des organismes de réglementation. Les achats seront effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto ou de tout autre système de négociation admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. Les achats pourront être effectués à compter du 2 juillet 2020 et cesseront au plus tard le 1^{er} juillet 2021.

La moyenne des transactions quotidiennes des actions de catégorie A s'est établie à 632 893 à la Bourse de Toronto pour les six derniers mois civils révolus. Par conséquent, conformément aux politiques de la Bourse de Toronto, Empire est autorisée à acheter, au cours de n'importe quel jour ouvrable, jusqu'à 158 223 actions de catégorie A (soit 25 % de la moyenne des transactions quotidiennes des actions de catégorie A). Empire est également autorisée à acheter un plus grand nombre d'actions de catégorie A par semaine civile, sous réserve du nombre maximal d'actions pouvant être rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, si la transaction respecte l'exemption pour les achats en bloc en vertu des règles applicables de la Bourse de Toronto.

La Société a également renouvelé son programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné afin de faciliter le rachat des actions de catégorie A aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant les périodes d'interdiction des opérations, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

La Société est d'avis que le rachat d'actions de catégorie A au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt d'Empire et de ses actionnaires.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Exercices de 52 semaines clos les		
	2 mai 2020	4 mai 2019	Variation en \$	2 mai 2020	4 mai 2019	Variation en \$
	Ventes	7 012,4 \$	6 220,4 \$	792,0 \$	26 588,2 \$	25 142,0 \$
Profit brut ¹⁾	1 819,5	1 577,5	242,0	6 633,3	6 083,6	549,7
Bénéfice d'exploitation	324,3	194,2	130,1	1 111,8	652,3	459,5
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	328,9	200,3	128,6	1 130,1	683,6	446,5
BAIIA ¹⁾	527,8	300,1	227,7	1 892,4	1 069,5	822,9
BAIIA ajusté ¹⁾	527,8	300,1	227,7	1 892,4	1 076,2	816,2
Bénéfice net ²⁾	177,8	122,1	55,7	583,5	387,3	196,2
Bénéfice net ajusté ¹⁾²⁾	181,2	126,5	54,7	596,8	410,0	186,8

Résultat par action, après dilution

	2 mai 2020	4 mai 2019	Variation en \$	2 mai 2020	4 mai 2019	Variation en \$
RPA ²⁾³⁾	0,66 \$	0,45 \$	0,21 \$	2,15 \$	1,42 \$	0,73 \$
RPA ajusté ¹⁾²⁾	0,67 \$	0,46 \$	0,21 \$	2,20 \$	1,50 \$	0,70 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	269,7	272,8		271,4	272,6	
Dividende par action	0,12 \$	0,11 \$		0,48 \$	0,44 \$	

	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	2 mai 2020	4 mai 2019	2 mai 2020	4 mai 2019
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	15,0 %	3,2 %	4,6 %	2,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	18,0 %	3,8 %	5,7 %	2,7 %
Marge brute ¹⁾	25,9 %	25,4 %	24,9 %	24,2 %
Marge du BAIIA ¹⁾	7,5 %	4,8 %	7,1 %	4,3 %
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	7,5 %	4,8 %	7,1 %	4,3 %
Taux d'impôt effectif	26,0 %	25,5 %	26,4 %	25,7 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

3) Résultat par action (« RPA »).

Les résultats d'Empire pour le quatrième trimestre et l'ensemble de l'exercice clos le 2 mai 2020 comprennent les activités de Farm Boy pour ces périodes, tandis que les résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent incluent les activités de Farm Boy pour une période de 21 semaines uniquement. Toutes les mesures, y compris les ventes des magasins comparables, reflètent la consolidation des activités de Farm Boy.

Incidence d'IFRS 16

Avec prise d'effet le 5 mai 2019, la Société a adopté IFRS 16 *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplace IAS 17 *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations connexes. IFRS 16 vise à aligner plus étroitement la présentation des actifs loués sur celle des actifs détenus en propre. Cette norme n'aura aucune incidence sur la stratégie, les activités commerciales ou les flux de trésorerie d'Empire. Les tableaux ci-dessous présentent l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur certaines données financières pour le trimestre et l'exercice clos le 2 mai 2020 :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Incidence d'IFRS 16 ¹⁾	Variation (compte non tenu d'IFRS 16)
	2 mai 2020	4 mai 2019	Variation		
Bénéfice d'exploitation	324,3 \$	194,2 \$	130,1 \$	47,9 \$	82,2 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	328,9	200,3	128,6	47,9	80,7
BAIIA	527,8	300,1	227,7	141,2	86,5
BAIIA ajusté	527,8	300,1	227,7	141,2	86,5
Marge du BAIIA	7,5 %	4,8 %	2,7 %	2,0 %	0,7 %
Marge du BAIIA ajusté	7,5 %	4,8 %	2,7 %	2,0 %	0,7 %
Charges financières, montant net	69,0	21,2	47,8	50,2	(2,4)
Bénéfice net ²⁾	177,8	122,1	55,7	(1,6)	57,3
Bénéfice net ajusté ²⁾	181,2	126,5	54,7	(3,2)	57,9
RPA ajusté (après dilution) ²⁾	0,67	0,46	0,21	0,01	0,20

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercices de 52 semaines clos les			Incidence d'IFRS 16 ¹⁾	Variation (compte non tenu d'IFRS 16)
	2 mai 2020	4 mai 2019	Variation		
Bénéfice d'exploitation	1 111,8 \$	652,3 \$	459,5 \$	181,2 \$	278,3 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	1 130,1	683,6	446,5	181,2	265,3
BAIIA	1 892,4	1 069,5	822,9	531,0	291,9
BAIIA ajusté	1 892,4	1 076,2	816,2	531,0	285,2
Marge du BAIIA	7,1 %	4,3 %	2,8 %	2,0 %	0,8 %
Marge du BAIIA ajusté	7,1 %	4,3 %	2,8 %	2,0 %	0,8 %
Charges financières, montant net	279,1	91,6	187,5	189,9	(2,4)
Bénéfice net ²⁾	583,5	387,3	196,2	(6,2)	202,4
Bénéfice net ajusté ²⁾	596,8	410,0	186,8	(11,1)	197,9
RPA ajusté (après dilution) ²⁾	2,20	1,50	0,70	(0,02)	0,72

1) Rend compte de l'incidence du changement de normes comptables d'IAS 17 à IFRS 16 au premier trimestre de l'exercice 2020.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

La Société a adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée, et l'incidence cumulative de l'application initiale de la nouvelle norme a été comptabilisée dans les résultats non distribués, le 5 mai 2019. Les chiffres des périodes comparatives n'ont pas été retraités. Pour plus de précisions sur l'incidence d'IFRS 16 sur Empire, veuillez vous reporter au rapport de gestion d'Empire pour l'exercice clos le 2 mai 2020.

COVID-19

En réaction à la récente éclosion de nouveau coronavirus (la « COVID-19 » ou la « pandémie »), les autorités gouvernementales ont imposé des restrictions, les Canadiens ont été encouragés à rester à la maison, des protocoles de désinfection accrue ont été adoptés dans les magasins et dans les centres de distribution, la demande et les habitudes de consommation des consommateurs se sont transformées, et la volatilité a augmenté sur les marchés des capitaux. La Société a réagi de façon proactive et réuni un groupe de travail interfonctionnel de préparation en cas de pandémie dont le mandat est de surveiller et d'atténuer efficacement les risques pour les employés, les clients et l'entreprise. La direction a comme priorité d'assurer la santé et la sécurité des employés, des clients et des collectivités tout en maintenant une chaîne d'approvisionnement résiliente pour répondre aux besoins des Canadiens et pour soutenir les organismes de bienfaisance. Pendant cette période, Empire a fait face à l'urgence et consacré des sommes supplémentaires aux produits et procédures de sécurité et de désinfection afin de permettre aux clients et aux employés de se sentir protégés en magasinant ou en travaillant dans les magasins. La direction surveille de près les répercussions de la pandémie sur la vente au détail d'aliments dans le monde et continue à se fonder sur les meilleures pratiques.

La COVID-19 et les restrictions qu'elle a entraînées ont eu un effet marqué sur les résultats d'exploitation de la Société et sur sa performance financière pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020. La croissance des ventes des magasins comparables au quatrième trimestre, compte non tenu des ventes de carburant, s'est établie à 18,0 % en raison essentiellement des changements dans les habitudes de magasinage des consommateurs pendant la pandémie, y compris le fait qu'une part de la consommation est passée du secteur de la restauration et de l'hôtellerie à celui des marchés d'alimentation. Les ventes se sont fortement accrues dans tous les types de magasins, compte non tenu des ventes de carburant. Les ventes de carburant pour le trimestre ont baissé d'environ 40 %, baisse qui s'explique à la fois par la diminution des litres vendus et par le recul marqué des prix du carburant. La Société a lancé le « Programme de primes pour nos héros » pour les employés de première ligne dans les magasins et les centres de distribution, augmentant la rémunération des employés afin de refléter leur travail au service des clients. Le Programme de primes pour nos héros, qui était une mesure temporaire, a pris fin le 13 juin 2020. La Société a également versé aux employés de première ligne et à ceux du centre de distribution une prime spéciale dont le montant équivaut à deux semaines de primes pour nos héros. La marge brute a augmenté parallèlement à l'accroissement du volume des ventes. Les investissements consacrés aux employés et aux collectivités, essentiellement par l'intermédiaire du Programme de primes pour nos héros, et des charges accrues liées à la sécurité et à la désinfection ont fait augmenter d'environ 80 M\$ les frais de vente et les charges administratives au quatrième trimestre de l'exercice 2020, ce qui a en partie contrebalancé l'effet positif de l'accroissement des ventes.

Les répercussions futures de la COVID-19 sont incertaines et dépendront d'une part de la durée et de la gravité de la pandémie et, d'autre part, de la mise au point d'un vaccin accessible. La situation financière de la Société demeure solide, celle-ci disposant d'importants flux de trésorerie disponibles. Au 2 mai 2020, les fonds en caisse et les équivalents de trésorerie d'Empire s'élevaient à 1 008 M\$ et la Société avait accès à environ 761 M\$ de capacité inutilisée sur des facilités de crédit qui n'arriveront à échéance qu'à l'exercice 2023. S'ajoutent à cela des facilités de crédit non renouvelables totalisant environ 525 M\$ qui arrivent à échéance à la fin de 2020, et la Société compte renouveler ces facilités avant leur échéance.

Ventes

Le changement des habitudes d'achat des consommateurs en raison de la COVID-19 a fortement influé sur les ventes du trimestre. À compter du 28 février 2020, la Société a enregistré des ventes nettement plus élevées dans tous les types de magasins, compte non tenu des ventes de carburant. Les ventes ont continué de progresser à partir du 8 mars 2020, lorsque les clients ont commencé à faire des réserves en prévision de possibles directives de confinement. Dès le 22 mars 2020, les ventes ont commencé à diminuer, même si elles sont restées nettement supérieures à celles enregistrées il y a un an. Pour la période de deux semaines amorcée le 8 mars 2020, la croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, a été d'environ 50 %. Vers la fin du trimestre, la croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant et de l'incidence de la période de Pâques, s'est stabilisée à un niveau plus faible, soit environ 23 %.

Dans l'ensemble, les ventes du trimestre clos le 2 mai 2020 ont augmenté de 12,7 % en raison principalement de l'incidence de la COVID-19 sur le secteur de la vente au détail de produits alimentaires, en partie contrebalancée par la diminution des ventes de carburant.

Pour l'exercice clos le 2 mai 2020, les ventes ont augmenté de 5,8 % en raison de l'incidence de la COVID-19, de l'amélioration du rendement à l'échelle de l'entreprise, de la consolidation sur un exercice complet des résultats de Farm Boy, de l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et de l'inflation. Ces facteurs favorables ont été en partie contrebalancés par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo, par la diminution du nombre de litres vendus en raison des restrictions de voyage imposées par la COVID-19, et par la baisse des prix du carburant.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 15,3 % pour le quatrième trimestre, en raison principalement de l'incidence sur les ventes de la COVID-19 et des avantages liés à la restructuration des catégories de produits. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo. La marge brute a augmenté pour passer à 25,9 % pour le trimestre, alors qu'elle était de 25,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par les avantages liés à la restructuration des catégories de produits, par les variations dans la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières découlant de l'effet de la COVID-19, par un environnement moins promotionnel et par une pénétration accrue de la marque maison. Ces effets positifs ont été en partie contrebalancés par la fermeture de certains rayons avec services, par les modifications réglementaires touchant le secteur pharmaceutique et par la baisse des ventes de carburant.

Le profit brut a augmenté de 9,0 % pour l'exercice clos le 2 mai 2020, en raison principalement de l'incidence de la COVID-19, des avantages liés à la restructuration des catégories de produits, de l'inclusion des résultats de Farm Boy sur un exercice complet et de la hausse des ventes. Ces facteurs favorables ont été en partie contrebalancés par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo. La marge brute pour l'exercice a augmenté pour s'établir à 24,9 %, alors qu'elle était de 24,2 % pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux avantages liés à la restructuration des catégories de produits et à l'incidence positive qu'a eue l'inclusion des résultats de Farm Boy sur le taux de marge, facteurs en partie contrebalancés par l'effet de la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières.

Bénéfice d'exploitation

Pour le trimestre clos le 2 mai 2020, le bénéfice d'exploitation a augmenté en raison principalement de l'augmentation du bénéfice tiré du secteur de la vente au détail de produits alimentaires, qui a résulté de la hausse des ventes et des marges attribuable à l'incidence de la COVID-19, des avantages liés à la restructuration des catégories de produits et d'un profit à la résiliation d'un contrat de location, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des frais de vente et des charges administratives. L'accroissement de ces frais et charges s'explique principalement par la hausse des coûts de main-d'œuvre des établissements de détail rendue nécessaire par l'accroissement du volume des ventes. Cette hausse des coûts de main-d'œuvre s'explique en grande partie par le Programme de primes pour nos héros destiné aux employés de première ligne des magasins et centres de distribution. Ce programme a accru la rémunération des employés d'Empire qui sont au service des clients pour tenir compte de la nature héroïque de leur travail et de la rémunération incitative connexe dans le commerce de détail. L'accroissement des frais de vente et des charges administratives a été en partie contrebalancé par la mise en œuvre d'IFRS 16 et par les économies de coûts réalisées grâce au projet Sunrise.

Pour l'exercice clos le 2 mai 2020, le bénéfice d'exploitation a augmenté en raison principalement des économies de coûts réalisées grâce au projet Sunrise, de la hausse du bénéfice tiré du secteur de la vente au détail de produits alimentaires qui a résulté de la hausse des ventes et des marges attribuable à la COVID-19 et d'un profit à la résiliation d'un contrat de location, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des frais de vente et des charges administratives. L'accroissement de ces frais et charges découle principalement de l'inclusion des résultats de Farm Boy sur un exercice complet, de la hausse des coûts de main-d'œuvre rendue nécessaire par l'accroissement du volume des ventes et le Programme de primes pour nos héros, du coût de la rémunération incitative dans le commerce de détail et du montant moins élevé des reprises de pertes de valeur qu'à l'exercice précédent. L'accroissement des frais de vente et des charges administratives a été en partie contrebalancé par la mise en œuvre d'IFRS 16, par les économies de coûts réalisées grâce au projet Sunrise et par les économies de coûts liés au programme de départs volontaires des employés de Safeway en Colombie-Britannique au cours de l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation attribuable au secteur des placements et autres activités a diminué pour le trimestre clos le 2 mai 2020 par suite de la baisse de la quote-part du Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie ») qui a découlé de profits plus faibles réalisés à la cession d'immeubles de placement par rapport à l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de l'exercice précédent, le FPI Crombie a vendu un portefeuille de 26 immeubles, ce qui a donné lieu à un apport supplémentaire de 8,4 M\$ à la quote-part du bénéfice du FPI Crombie revenant à la Société et à un apport de 6,4 M\$ comptabilisé au titre des autres activités, ce qui rend compte de la reprise de profits différés sur cessions à l'égard d'immeubles précédemment vendus au FPI Crombie.

Le bénéfice d'exploitation attribuable au secteur des placements et autres activités a diminué pour l'exercice clos le 2 mai 2020, en raison principalement du profit sur la cession d'un portefeuille de 26 immeubles par le FPI Crombie au cours de l'exercice précédent, opération qui a été en partie contrebalancée par la vente d'un portefeuille de 15 immeubles par le FPI Crombie, comme il est mentionné à la rubrique « Placements et autres activités ».

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	2 mai 2020	4 mai 2019	2 mai 2020	4 mai 2019
Bénéfice d'exploitation	324,3 \$	194,2 \$	1 111,8 \$	652,3 \$
Ajustements :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,6	6,1	18,3	24,6
Coûts liés à l'acquisition d'entreprises	-	-	-	6,7
	4,6	6,1	18,3	31,3
Bénéfice d'exploitation ajusté	328,9 \$	200,3 \$	1 130,1 \$	683,6 \$

BAIIA

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	2 mai 2020	4 mai 2019	2 mai 2020	4 mai 2019
BAIIA	527,8 \$	300,1 \$	1 892,4 \$	1 069,5 \$
Ajustement :				
Coûts liés à l'acquisition d'entreprises	-	-	-	6,7
	-	-	-	6,7
BAIIA ajusté	527,8 \$	300,1 \$	1 892,4 \$	1 076,2 \$

Pour le trimestre clos le 2 mai 2020, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 527,8 M\$, contre 300,1 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. Compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, le BAIIA se serait élevé à 386,6 M\$, en hausse de 86,5 M\$. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 7,5 %. Compte non tenu de l'incidence de la mise en œuvre d'IFRS 16, la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 70 points de base par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 2 mai 2020, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 1 892,4 M\$, contre 1 069,5 M\$ pour l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. Compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, le BAIIA se serait élevé à 1 361,4 M\$, en hausse de 291,9 M\$. Compte non tenu de l'incidence de la mise en œuvre d'IFRS 16, la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 80 points de base par rapport à l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,0 % pour le quatrième trimestre clos le 2 mai 2020, contre 25,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre écoulé a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement du traitement fiscal favorable des gains en capital et des différences entre les taux d'impôt des diverses entités. Le taux d'impôt effectif à l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi en raison des gains en capital sur les cessions d'immeubles et des différences entre les taux d'impôt des diverses entités.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,4 % pour l'exercice clos le 2 mai 2020, contre 25,7 % pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice écoulé a été inférieur au taux prévu par la loi en raison principalement des gains en capital sur les cessions d'immeubles et des différences entre les taux d'impôt des diverses entités. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi en raison principalement des gains en capital sur les cessions d'immeubles et de la diminution des passifs d'impôt découlant d'économies d'impôt non comptabilisées.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	2 mai 2020	4 mai 2019	2 mai 2020	4 mai 2019
Bénéfice net ¹⁾	177,8 \$	122,1 \$	583,5 \$	387,3 \$
RPA (après dilution)	0,66 \$	0,45 \$	2,15 \$	1,42 \$
Ajustements (déduction faite de l'impôt) :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	3,4	4,4	13,3	17,8
Coûts liés à l'acquisition d'entreprises	-	-	-	4,9
	3,4	4,4	13,3	22,7
Bénéfice net ajusté ¹⁾	181,2 \$	126,5 \$	596,8 \$	410,0 \$
RPA ajusté (après dilution)	0,67 \$	0,46 \$	2,20 \$	1,50 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	269,7	272,8	271,4	272,6

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	2 mai 2020	4 mai 2019	2 mai 2020	4 mai 2019
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	887,6 \$	373,8 \$	2 089,4 \$	885,6 \$
Ajouter : produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location	26,8	28,9	193,1	89,7
Déduire : paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(138,3)	-	(533,9)	-
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(181,3)	(227,1)	(617,8)	(434,6)
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	594,8 \$	175,6 \$	1 130,8 \$	540,7 \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Les chiffres de l'exercice 2020 reflètent la nouvelle définition des flux de trésorerie disponibles. Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 2 mai 2020 ont augmenté en raison de l'amélioration du fonds de roulement attribuable aux variations des fournisseurs, de l'augmentation des entrées de trésorerie provenant du bénéfice et de la baisse des dépenses d'investissement, comme il est mentionné ci-après.

Les flux de trésorerie disponibles pour l'exercice clos le 2 mai 2020 ont augmenté en raison de l'amélioration du fonds de roulement, de l'augmentation des entrées de trésorerie provenant du bénéfice et de l'augmentation du produit sur la cession d'actifs, en partie contrebalancées par la hausse des dépenses d'investissement.

Dépenses d'investissement

La Société a investi des sommes respectives de 226,6 M\$ et de 574,8 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 2 mai 2020 (227,1 M\$ et 434,6 M\$ en 2019), sommes qui ont notamment été affectées aux rénovations, à la construction de nouveaux magasins, à la construction d'un centre de traitement des commandes clients passées en ligne et à la construction d'établissements FreshCo dans l'Ouest canadien. Selon ses prévisions antérieures, la Société s'attendait à ce que ses dépenses d'investissement¹⁾ s'élèvent à environ 600 M\$ pour l'exercice 2020. Toutefois, étant donné l'arrêt des travaux de construction non essentiels dans certaines provinces, plusieurs projets immobiliers ont été interrompus temporairement. Par conséquent, les dépenses d'investissement d'Empire ont été réduites pour s'établir à 575 M\$ pour l'exercice 2020, ce qui correspond aux estimations révisées que la direction a présentées le 15 avril 2020 dans ses mises à jour liées à la crise de la COVID-19.

1) *Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.*

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

Vente au détail de produits alimentaires

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Exercices de 52 semaines clos les		
	2 mai	4 mai	Variation en \$	2 mai	4 mai	Variation en \$
	2020	2019		2020	2019	
Ventes	7 012,4 \$	6 220,4 \$	792,0 \$	26 588,2 \$	25 142,0 \$	1 446,2 \$
Profit brut	1 819,5	1 577,5	242,0	6 633,3	6 083,6	549,7
Bénéfice d'exploitation	316,7	164,0	152,7	1 040,2	561,8	478,4
Bénéfice d'exploitation ajusté	321,3	170,1	151,2	1 058,5	593,1	465,4
BAIIA	526,4	269,8	256,6	1 826,8	978,7	848,1
BAIIA ajusté	526,4	269,8	256,6	1 826,8	985,4	841,4
Bénéfice net ¹⁾	169,7	93,0	76,7	528,1	316,5	211,6
Bénéfice net ajusté ¹⁾	173,1	97,4	75,7	541,4	339,2	202,2

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Exercices de 52 semaines clos les		
	2 mai	4 mai	Variation en \$	2 mai	4 mai	Variation en \$
	2020	2019		2020	2019	
FPI Crombie	6,3 \$	22,9 \$	(16,6) \$	50,7 \$	63,6 \$	(12,9) \$
Genstar	2,3	1,5	0,8	20,1	23,4	(3,3)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(1,0)	5,8	(6,8)	0,8	3,5	(2,7)
	7,6 \$	30,2 \$	(22,6) \$	71,6 \$	90,5 \$	(18,9) \$

Pour l'exercice clos le 2 mai 2020, le bénéfice tiré des placements et autres activités a diminué en raison de la baisse de la quote-part du bénéfice du FPI Crombie qui a résulté des profits moins élevés réalisés à la cession d'immeubles de placement par rapport à l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte de la cession de 26 immeubles qui a représenté un apport supplémentaire de 8,4 M\$ à la quote-part du bénéfice du FPI Crombie revenant à la Société et un apport de 6,4 M\$ comptabilisé dans les autres activités, ce qui rend compte de la reprise de produits différés sur cessions à l'égard d'immeubles qui avaient auparavant été vendus au FPI Crombie. Cette diminution a été en partie contrebalancée par la vente d'un portefeuille de 15 immeubles par le FPI Crombie au cours de l'exercice écoulé qui a donné lieu à un apport supplémentaire de 15,1 M\$ à la quote-part du bénéfice revenant à la Société, et par la comptabilisation d'un profit différé de 6,9 M\$. De ce montant, une tranche de 4,6 M\$ a été inscrite dans les autres activités, déduction faite des charges du siège social, la tranche résiduelle de 2,3 M\$ ayant été inscrite dans la vente au détail de produits alimentaires. La comptabilisation du profit différé est liée à la réalisation de profits différés sur des immeubles vendus antérieurement par la Société au FPI Crombie.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	2 mai 2020 ¹⁾	2 mai 2020 Incidence d'IFRS 16	4 mai 2019	5 mai 2018
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	3 924,6 \$	(425,8) \$	4 003,3 \$	3 702,8 \$
Valeur comptable par action ordinaire ²⁾	14,51 \$	(1,58) \$	14,72 \$	13,62 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 675,2 \$	(29,1) \$	2 020,9 \$	1 666,9 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	5 266,2 \$	5 266,2 \$	- \$	- \$
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ²⁾	60,2 %	46,4 %	26,8 %	21,9 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ²⁾	3,7 x	2,4 x	1,9 x	1,6 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ²⁾	6,8 x	(9,1) x	12,4 x	10,5 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants ³⁾	0,8 x		1,0 x	0,8 x
Total de l'actif ³⁾	14 632,9 \$		9 602,4 \$	8 662,0 \$
Total des passifs financiers non courants ³⁾	6 559,0 \$		2 838,1 \$	1 929,9 \$

1) Les principales mesures de la situation financière sont touchées par la mise en œuvre d'IFRS 16.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

3) Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables » du rapport de gestion d'Empire pour connaître l'incidence d'IFRS 16 sur les données des actifs et des passifs de l'exercice clos le 2 mai 2020.

Au cours de l'exercice 2020, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a rehaussé la notation de Sobeys, la faisant passer de BB (élevée), tendance positive, à BBB (faible), tendance stable, et Standard & Poor's (« S&P ») a confirmé la notation de BB+ de Sobeys et a fait passer la perspective de stable à positive.

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS	BBB (faible)	Stable
S&P	BB+	Positive

La Société détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 250,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 2 mai 2020, le solde de la facilité de crédit était de 62,6 M\$ (néant en 2019). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Le 2 juin 2017, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 500,0 M\$. Les intérêts à verser sur la facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires. Au 8 août 2018, l'intégralité de la facilité de crédit avait été utilisée pour rembourser la dette à long terme. Au 2 mai 2020, une tranche de 125,0 M\$ était en cours sur cette facilité.

Le 5 décembre 2018, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 400,0 M\$. Les intérêts à verser sur la facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires. Au 10 décembre 2018, la facilité de crédit était utilisée en entier.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 650,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 2 mai 2020, le solde de la facilité était de néant (néant en 2019) et Sobeys avait émis 76,4 M\$ de lettres de crédit relativement à la facilité (65,9 M\$ en 2019). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit bancaire disponibles d'environ 761,0 M\$ au 2 mai 2020 et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Pour plus de précisions sur la dette à long terme d'Empire, voir la note 16 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2020.

AUTRES ÉLÉMENTS

Expansion des magasins à bas prix dans l'Ouest canadien

En décembre 2017, Sobeys a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % de ses 255 épiceries à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins à bas prix FreshCo. La Société demeure sur la bonne voie pour ouvrir environ 65 magasins sur l'horizon initial de cinq ans.

L'ouverture de 28 magasins FreshCo a été confirmée :

- 17 magasins avaient été ouverts et étaient en exploitation au 17 juin 2020 :
 - 15 magasins en Colombie-Britannique;
 - 2 magasins au Manitoba;
- 11 magasins doivent ouvrir leurs portes au cours de l'exercice 2021 :
 - 4 magasins en Saskatchewan;
 - 4 magasins au Manitoba;
 - 2 magasins en Alberta;
 - 1 magasin en Colombie-Britannique.

Du nombre de 17 magasins en exploitation au 17 juin 2020, quatre ont été ouverts après la clôture du trimestre.

Au 17 juin 2020, cinq épiceries à gamme complète de services dans l'Ouest canadien demeuraient fermées dans l'attente de leur conversion à la bannière à bas prix FreshCo, quatre d'entre elles ayant fermé leurs portes au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

Dans l'Ouest canadien et en Ontario, tous les magasins FreshCo arborent la nouvelle marque FreshCo 2.0 qui propose aux clients des prix très bas, ainsi qu'une expérience axée sur la valeur.

Coûts liés à la fermeture et à la conversion de magasins et aux départs volontaires

Au premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a comptabilisé des coûts de fermeture et de conversion de 21,0 M\$ (néant en 2019). Ces coûts sont liés à la conversion de dix magasins Safeway en magasins FreshCo et à la conversion de deux magasins de la Société en magasins Farm Boy. Du montant de 21,0 M\$, une tranche de 3,7 M\$ a été reprise au deuxième trimestre.

À l'exercice précédent, des provisions totalisant 45,0 M\$ ont été constituées relativement aux conversions de magasins et aux départs volontaires. Une tranche de 6,1 M\$ de ce montant de 45,0 M\$ a été reprise au deuxième trimestre de l'exercice considéré, et une tranche additionnelle de 4,2 M\$ a été reprise au quatrième trimestre.

La reprise inscrite au cours de l'exercice 2020 est attribuable à la révision des estimations portant sur la conversion des magasins et aux départs volontaires. La charge nette pour l'exercice 2020 qui en a découlé s'est établie à 7,0 M\$ (45,0 M\$ en 2019).

Commerce électronique

Le 27 avril 2020, la Société a commencé à mettre à l'essai *Voilà by Sobeys*, son nouveau service de livraison d'épicerie en ligne dans la région du Grand Toronto (« RGT »). Le lancement de Voilà a été devancé pour répondre rapidement à la demande croissante des clients de l'épicerie en ligne pour les services de livraison à domicile. La Société commencera les livraisons aux clients au mois de juin dans plusieurs secteurs de la RGT, et le déploiement se poursuivra de façon progressive auprès des clients de la RGT au cours des prochains mois.

La construction du deuxième centre de traitement des commandes Voilà à Montréal a été retardée en raison de l'interruption temporaire des travaux de construction non essentiels au Québec à la suite de la COVID-19. Les travaux de construction ont repris, et la Société s'efforce de rattraper ce retard et analyse l'incidence de celui-ci sur sa date de lancement de 2021 présentée antérieurement. Ce deuxième centre de traitement des commandes permettra le lancement de *Voilà par IGA* à Ottawa et dans les grandes villes de la province de Québec.

Perspectives

La pandémie a modifié en profondeur les habitudes d'achat en alimentation des Canadiens, qui magasinent moins souvent mais en plus grande quantité afin de réduire leur risque de contracter la COVID-19. Ce changement dans les habitudes de magasinage fait en sorte que bon nombre cherchent un magasin d'alimentation qui leur offre une solution d'épicerie en ligne et qui comble leurs besoins pour les produits ménagers.

Au Canada, les ventes d'épicerie en ligne ont plus que triplé par rapport à ce qu'elles étaient avant la COVID-19. Les entreprises de commerce électronique d'Empire au Québec et en Colombie-Britannique ont connu une croissance exponentielle et ont septuplé leur chiffre d'affaires depuis le début de la crise. La solution de commerce électronique centralisée du secteur de l'alimentation d'Empire devrait avoir une incidence favorable sur la hausse importante de la pénétration de l'épicerie en ligne. Voilà, exploité grâce à la technologie d'Ocado Group plc (« Ocado »), sera lancé au mois de juin. On s'attend à ce que Voilà ait un effet de dilution d'environ 0,05 \$ sur le bénéfice ajusté par action au premier trimestre de l'exercice 2021, lorsque les activités s'accéléreront.

Alors que le Canada et le reste du monde s'adaptent à la situation actuelle sans précédent, il est trop tôt pour prévoir les ventes à moyen terme. La direction continue de s'attendre à ce que le secteur des marchés de l'alimentation conserve une partie du pourcentage de la consommation qui a été dévié du secteur de la restauration et de l'hôtellerie vers le secteur des marchés d'alimentation.

Pour les six premières semaines du premier trimestre de l'exercice 2021, la croissance des ventes des magasins comparables d'Empire, compte non tenu des ventes de carburant, a varié de 9 % à 17 %, pour s'établir en moyenne à 13 %. La croissance a ralenti vers la fin de la période de six semaines. Le Programme de primes pour nos héros, qui était une mesure temporaire, a pris fin le 13 juin 2020. La Société a également versé aux employés de première ligne et à ceux du centre de distribution une prime spéciale dont le montant équivaut à deux semaines de primes pour nos héros. Empire estime que l'investissement dans le Programme de primes pour nos héros pour la première partie du trimestre, jumelé au coût du maintien des mesures de sécurité et de désinfection, fera augmenter les frais de vente et charges administratives d'environ 60 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2021.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que par l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture économique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles les marchés d'alimentation conserveront une partie du pourcentage de la consommation alimentaire qui est passé du secteur de la restauration et de l'hôtellerie à celui des marchés d'alimentation, prévisions sur lesquelles les facteurs suivants pourraient avoir une incidence : la durée de l'interruption causée par la COVID-19, la gravité de la pandémie pour la santé de la population canadienne, la capacité des entreprises du secteur de la restauration et de l'hôtellerie de rouvrir et de reprendre leurs activités ainsi que la demande pour les services de restauration et d'hôtellerie lorsque les activités reprendront;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle pourra renouveler ses facilités de crédit avant leur échéance, condition qui pourrait être tributaire de la disponibilité de fonds sur le marché des titres d'emprunt;
- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, ainsi que le nombre, le lieu, la faisabilité et le moment de la construction et des conversions, sur lesquels la COVID-19, les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- Les attentes de la Société concernant la mise en place de son service d'achat en ligne de produits d'épicerie pouvant être livrés à domicile, qui aura un effet de dilution d'environ 0,05 \$ sur le bénéfice ajusté par action du premier trimestre de l'exercice 2021, sur lesquelles la COVID-19, l'intérêt général des clients pour les services et la performance de son partenaire commercial, Ocado, pourraient avoir des répercussions;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles les frais de vente et les charges administratives pourraient augmenter d'environ 60 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2021, en raison des investissements et charges additionnels requis pour s'adapter à la crise de la COVID-19, sur lesquels la durée de l'interruption des activités causée par la COVID-19, la gravité de la pandémie pour la santé de la population canadienne et la possibilité que d'autres précautions de sécurité soient nécessaires pourraient avoir des répercussions.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, et notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2020.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures et données nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière.

Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies par Empire comme suit :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net attribuable aux propriétaires de la Société, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance et des résultats financiers. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus comparable des activités commerciales sous-jacentes.
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes.
- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus comparable.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes.
- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus comparable des activités commerciales sous-jacentes.
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes.

- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles. La définition de flux de trésorerie disponibles a été modifiée au premier trimestre de l'exercice 2020 pour tenir compte de l'incidence des paiements de loyer nets en trésorerie.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le capital total net s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette, divisée par le capital total net.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Pour obtenir une description détaillée des mesures et des données non conformes aux PCGR utilisées par Empire, voir le rapport de gestion d'Empire pour l'exercice clos le 2 mai 2020.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le jeudi 18 juin 2020, à compter de 13 h (HAE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020. Pour participer à cette conférence, veuillez composer le 1 888 390-0546 à l'extérieur de Toronto ou le 416 764-8688 dans la région de Toronto. Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca.

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 2 juillet 2020, en composant le 1 888 390-0541 et en entrant le code d'accès 878696. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les informations financières trimestrielles non auditées et les informations financières annuelles auditées suivantes ont été préparées selon les mêmes méthodes comptables que nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 2 mai 2020. Elles ne comprennent pas toutes les informations requises par les normes IFRS et doivent être lues en parallèle avec les états financiers consolidés audités de 2020 de la Société qui sont disponibles sur le site www.sedar.com ou dans la section Centre des investisseurs du site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Empire Company Limited
États consolidés de la situation financière
Aux
(en millions de dollars canadiens)

	2 mai 2020	4 mai 2019
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 008,4 \$	553,3 \$
Créances	535,3	444,2
Stocks	1 489,4	1 441,8
Charges payées d'avance	113,1	134,1
Prêts et autres créances	68,4	18,7
Actif d'impôt exigible	34,8	27,9
Actifs détenus en vue de la vente	6,1	19,5
	3 255,5	2 639,5
Prêts et autres créances	580,8	70,8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	607,5	589,4
Autres actifs	28,7	43,4
Immobilisations corporelles	2 883,4	2 911,5
Actifs au titre des droits d'utilisation	4 033,5	-
Immeubles de placement	114,0	100,0
Immobilisations incorporelles	968,8	1 062,0
Goodwill	1 573,7	1 571,5
Actifs d'impôt différé	587,0	614,3
	14 632,9 \$	9 602,4 \$
PASSIF		
Passifs courants		
Fournisseurs et charges à payer	2 951,9 \$	2 496,4 \$
Passif d'impôt exigible	23,2	29,0
Provisions	48,7	119,4
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	570,0	36,5
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	466,2	-
	4 060,0	2 681,3
Provisions	54,7	93,1
Dette à long terme	1 105,2	1 984,4
Obligations locatives à long terme	4 800,0	-
Autres passifs non courants	97,5	269,0
Avantages sociaux futurs	304,1	286,1
Passifs d'impôt différé	197,5	205,5
	10 619,0	5 519,4
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	2 013,2	2 042,6
Surplus d'apport	23,2	25,2
Résultats non distribués	1 872,1	1 920,8
Cumul des autres éléments du résultat global	16,1	14,7
	3 924,6	4 003,3
Participations ne donnant pas le contrôle	89,3	79,7
	4 013,9	4 083,0
	14 632,9 \$	9 602,4 \$

Empire Company Limited États consolidés du résultat net (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)	<i>Non audité</i>		<i>Exercices de 52 semaines</i>	
	<i>Périodes de 13 semaines</i>		<i>clos les</i>	
	2 mai	4 mai	2 mai	4 mai
	2020	2019	2020	2019
Ventes	7 012,4 \$	6 220,4 \$	26 588,2 \$	25 142,0 \$
Autres produits	26,7	24,2	69,2	68,3
Quote-part du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8,3	24,4	71,8	87,9
Charges d'exploitation				
Coût des ventes	5 192,9	4 642,9	19 954,9	19 058,4
Frais de vente et charges administratives	1 530,2	1 431,9	5 662,5	5 587,5
Bénéfice d'exploitation	324,3	194,2	1 111,8	652,3
Charges financières, montant net	69,0	21,2	279,1	91,6
Bénéfice avant impôt sur le résultat	255,3	173,0	832,7	560,7
Charge d'impôt sur le résultat	66,5	44,1	219,9	144,3
Bénéfice net	188,8 \$	128,9 \$	612,8 \$	416,4 \$
Bénéfice de la période attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	11,0 \$	6,8 \$	29,3 \$	29,1 \$
Propriétaires de la Société	177,8	122,1	583,5	387,3
	188,8 \$	128,9 \$	612,8 \$	416,4 \$
Résultat par action				
De base	0,66 \$	0,45 \$	2,16 \$	1,42 \$
Après dilution	0,66 \$	0,45 \$	2,15 \$	1,42 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions				
De base	269,0	271,9	270,4	271,9
Après dilution	269,7	272,8	271,4	272,6

Empire Company Limited Tableaux consolidés des flux de trésorerie (en millions de dollars canadiens)	Non audité Périodes de 13 semaines closes les		Exercices de 52 semaines clos les	
	2 mai 2020	4 mai 2019	2 mai 2020	4 mai 2019
	Activités d'exploitation			
Bénéfice net	188,8 \$	128,9 \$	612,8 \$	416,4 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	186,7	84,7	709,1	333,0
Charge d'impôt sur le résultat	66,5	44,1	219,9	144,3
Charges financières, montant net	69,0	21,2	279,1	91,6
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	16,8	21,2	71,5	84,2
Profit net sur la sortie d'actifs et la résiliation de contrats de location	(21,9)	(19,0)	(51,7)	(48,9)
Perte de valeur (reprises de perte de valeur) d'actifs non financiers, montant net	5,4	-	1,9	(31,3)
Dotation aux amortissements d'éléments différés	2,4	0,1	3,2	1,8
Quote-part du résultat d'autres entités, déduction faite des distributions reçues	13,7	(7,8)	28,0	(8,6)
Avantages sociaux futurs	(2,4)	(1,2)	(9,3)	(8,8)
(Diminution) augmentation de l'obligation liée à des contrats de location à long terme	-	(4,8)	-	2,8
Diminution des provisions à long terme	(0,3)	(12,6)	(17,7)	(41,9)
Rémunération fondée sur des actions	2,0	2,1	6,2	6,7
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	376,1	146,6	279,3	16,5
Impôt sur le résultat payé, montant net	(15,2)	(29,7)	(42,9)	(72,2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	887,6	373,8	2 089,4	885,6
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(155,1)	(219,4)	(548,8)	(411,1)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(26,2)	(7,7)	(69,0)	(23,5)
Produit de la sortie d'actifs et de la résiliation de contrats de location	26,8	28,9	193,1	89,7
Prêts et autres créances	18,1	6,0	20,6	12,0
Autres actifs et autres passifs non courants	(17,6)	6,9	4,1	9,2
Acquisitions d'entreprises	(13,4)	(0,8)	(19,2)	(778,6)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	19,9	-	76,4	-
Intérêts reçus	2,6	3,9	8,0	8,3
Augmentation des placements en titres de capitaux propres	(41,5)	-	(41,5)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(186,4)	(182,2)	(376,3)	(1 094,0)
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt à long terme	16,7	10,1	80,8	58,3
Remboursements sur la dette à long terme (Remboursements) prélèvements sur les facilités de crédit, montant net	(7,6)	(52,3)	(85,2)	(605,2)
Intérêts versés	(20,0)	37,4	(313,1)	900,0
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	(27,0)	(30,5)	(83,5)	(90,9)
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	(100,7)	-	(392,1)	-
Rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote	(57,5)	-	(218,2)	-
Acquisitions d'actions détenues en fiducie	-	-	(100,0)	-
Acquisitions d'actions détenues en fiducie	-	(0,1)	-	(0,1)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(32,3)	(30,0)	(129,7)	(119,5)
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,6)	0,3	(17,0)	(8,8)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(230,0)	(65,1)	(1 258,0)	133,8
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	471,2	126,5	455,1	(74,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	537,2	426,8	553,3	627,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 008,4 \$	553,3 \$	1 008,4 \$	553,3 \$

RAPPORT ANNUEL 2020

Les états financiers consolidés audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice clos le 2 mai 2020, ainsi que le rapport de gestion pour l'exercice clos à cette date qui comprend l'analyse des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie, seront disponibles aujourd'hui, le 18 juin 2020. Ces documents peuvent être consultés dans la section Centre des investisseurs du site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca ainsi que sur le site www.sedar.com.

Le rapport annuel 2020 de la Société sera disponible vers le 24 juillet 2020 et pourra être consulté dans la section Centre des investisseurs du site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca ainsi que sur le site www.sedar.com.

EMPIRE

La société canadienne Empire Company Limited (TSX : EMP.A) a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires, par l'intermédiaire de Sobeys Inc., filiale entièrement détenue, et les activités immobilières connexes. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annuelles s'établissent à environ 26,6 G\$ et qui comptent pour 14,6 G\$ d'actifs, emploient environ 127 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR, à www.sedar.com.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Jacquelin Weatherbee
Vice-présidente,
Communications et affaires générales
Sobeys Inc.
416 200-0372

Relations avec les investisseurs

Katie Brine
Directrice financière,
Relations avec les investisseurs
Sobeys Inc.
905 238-7124, poste 2092